RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Toulouse, 3 avril 2025

Protection des captages d'eau potable :
Une eau de qualité, c'est une eau mieux protégée à la source !

Face aux enjeux croissants liés à la qualité de l'eau et aux impacts du changement climatique et en application de la feuille de route interministérielle, l'agence de l'eau Adour-Garonne mobilise son 12e programme pour protéger les captages d'eau potable et garantir une eau de qualité pour les habitants du bassin.

Un enjeu majeur pour l'eau potable

Avec près de **5 300 captages** destinés à l'alimentation en eau potable recensés sur le bassin Adour-Garonne, la préservation de la qualité de l'eau est une priorité. Parmi eux, **95 captages prioritaires** ont été identifiés en raison de leur vulnérabilité aux pollutions diffuses, notamment d'origine agricole en nitrates et phytosanitaires. L'Agence de l'eau Adour-Garonne met ainsi en œuvre des plans d'actions à l'échelle des aires d'alimentation de ces captages pour réduire ces pollutions à la source et sécuriser l'accès à une eau potable de qualité. Protéger ces zones est **un enjeu majeur pour garantir durablement la qualité de l'eau et d'autant plus dans un contexte de changement climatique où la diminution des débits aura un impact direct sur la qualité de la ressource.**

D'autres captages sensibles aux pollutions diffuses font l'objet d'un accompagnement équivalent comme le prévoit la feuille de route captages du ministère de la transition écologique.

Renforcer les moyens financiers dés d'aujourd'hui pour garantir la résilience de demain
Dans le cadre de son **12e programme d'intervention (2025-2030)**, l'Agence de l'eau Adour-Garonne mobilise **59 millions d'euros/an** pour accompagner les collectivités et acteurs locaux dans la protection des captages. L'objectif est de renforcer la prévention à la source et d'accompagner les filières agricoles sur la transition agroécologique nécessaire à la résilience des productions agricoles face aux défis du changement climatique pour assurer un approvisionnement en eau sécurisé en qualité et quantité.

Des mesures concrètes pour protéger la ressource

Plusieurs leviers garantissent une eau plus propre et réduisent les coûts de traitement :
✓ la **mise en place de périmètres de protection** et de délimitation des aires d'alimentation des captages pour lutter contre toutes les pollutions, à savoir : ponctuelles, accidentelles et diffuses
✓ l'**accompagnement des agriculteurs** vers des pratiques agroécologiques, favorisant la réduction des intrants, la biologie des sols (réduction des labours, …) et l'infiltration de l'eau dans les sols (haies, …)
✓ **la restauration des milieux naturels**, notamment des zones humides, pour améliorer l'infiltration de l'eau et la filtration des polluants
✓ **la sensibilisation et la formation des acteurs locaux** pour garantir une meilleure gestion de la ressource en eau.

S’ajoutent aux 59 M€, l’ensemble des aides pour réduire et prévenir les pollutions ponctuelles des entreprises et des collectivités (82 M€ et 13 M€), les aides à la restauration et la gestion des milieux aquatiques et humides (57 M€), les aides aux démarches territoriales (4,5 M€) permettant d’animer avec les acteurs et les usagers les actions nécessaires.

Prévenir les pollutions à la source, un pari gagnant sur tous les plans
Une eau plus propre et plus sûre pour les populations : en réduisant les pollutions à la source, on diminue les besoins en traitements chimiques pour rendre l’eau potable, ce qui limite de fait la formation d’éventuels de sous-produits de traitement et
Un moindre coût de traitement pour les collectivités : moins de polluants dans l’eau signifie **moins de coûts pour les usines de potabilisation**, un bénéfice direct pour les finances locales et les consommateurs.

Un impact positif sur la biodiversité et le climat : restaurer des zones humides, limiter l’érosion des sols et encourager des pratiques agricoles plus durables permet aussi de **préserver la faune et la flore**, tout en améliorant la résilience des territoires face au changement climatique.
Une meilleure résilience face aux crises climatiques : en améliorant l’infiltration des eaux de pluie et en limitant l’érosion, on **sécurise les ressources en eau** face aux sécheresses et aux épisodes de pollution accidentelle.

Grâce à ces actions, l’**agence de l’eau Adour-Garonne joue un rôle clé dans la** préservation de la ressource en eau pour les générations futures, aux côtés des collectivités qui assurent le service public d’eau potable.

Contact presse agence de l’eau Adour-Garonne Catherine BELAVAL 06 08 73 64 03
catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr